



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

FIQ Montréal | Siège social
1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 |
514 987-1141 | 1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

FIQ Québec |
1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 |
418 626-2226 | 1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

Par courrier électronique
raymonde.theriault@mce.gouv.qc.ca

(l'original suivra par la poste)

Montréal, le 28 novembre 2016

Monsieur Philippe Couillard
Premier ministre du Québec
Cabinet du Premier ministre
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Demande d'une commission d'enquête chargée de mener une enquête systémique sur les pratiques policières à l'égard des Autochtones

Monsieur le Premier Ministre,

Au terme du processus d'enquête criminelle sur des allégations visant des policiers de la Sûreté du Québec à l'encontre de femmes autochtones de Val-d'Or et d'autres régions, seulement deux accusations ont été portées et aucune ne concerne le dossier de Val d'Or. Or, l'observatrice indépendante, Fannie Lafontaine, et les procureur-e-s du Directeur des poursuites criminelles et pénales ont tenu à préciser que la décision de ne pas poursuivre ne signifie pas que les événements allégués ne se sont pas produits.

La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec –FIQ est une organisation composée majoritairement de femmes et à ce titre, elle est préoccupée par la violence subie par ces dernières. De plus, la FIQ travaille activement à encourager les femmes à briser le silence et dénoncer toute forme d'abus dont elles sont victimes. Conséquemment, la FIQ

s'inquiète vivement de l'impact de ces résultats sur le renforcement du sentiment d'impunité policière, en particulier en ce qui concerne les pratiques relevant du racisme systémique à l'égard des Autochtones.

Pour contrer cet impact, il faut que le gouvernement prenne acte qu'un processus d'enquête criminelle ne saurait suffire à disposer des allégations portées par les Autochtones. Il doit accéder aux demandes répétées de Femmes autochtones du Québec et de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador de créer une commission d'enquête chargée de mener une enquête systémique sur les pratiques policières à l'égard des Autochtones.

Nous vous remercions, monsieur le Premier Ministre, de l'attention portée à la présente.

La présidente,



Régine Laurent
RL/SP/dt

c. c. Centre d'amitié autochtone de Val d'Or, par télécopie 819 825-7515
Femmes autochtones du Québec, par courriel : info@faq-qnw.org
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador,
par télécopie 418 842-2660
Ligue des droits et libertés, par courriel info@liguedesdroits.ca